

## Directives particulières des cours du Service des sports

Edition juin 2023

### Généralités

Les présentes directives particulières font partie intégrante des conditions générales des cours du Service des sports, qui se réserve le droit d'en modifier le contenu en tout temps.

**Session Automne 2023 : 26 août au 23 septembre 2023**

**Date des cours :**

- 26.08.2023
- 02.09.2023
- 09.09.2023
- 16.09.2023
- 23.09.2023

### Règlement de conduite

Les participants sont tenus de respecter les divers règlements ainsi que la propreté des infrastructures et des locaux qu'ils occupent durant les cours et d'utiliser avec soin les installations et le matériel mis à disposition.

Durant les cours, il est strictement interdit de :

- Se livrer à des jeux ou des actes pouvant porter atteinte à la tranquillité ainsi qu'à la sécurité du public et des autres participants.
- D'adopter une attitude et un langage incorrects et irrespectueux, tant envers les autres participants qu'envers les moniteurs ou autres personnes qu'ils sont amenés à rencontrer.
- Toute capture audio, photo ou vidéo d'une personne sans son consentement est interdite.